

## Objectifs

- Identifier les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrément induits
- Définir les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source

## Public Visé

Employeur et tout travailleur possédant au sein de l'entreprise une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques

## Pré Requis

Selon l'arrêté du 23 février 2012

- Les stagiaires ou leur employeur devront, préalablement à l'entrée en formation, avoir fourni une attestation d'aptitude médicale au poste de travail à jour délivrée par le médecin du travail (ou par le médecin traitant pour les personnes non salariées).
- Justificatif de visite médicale à jour spécifiant le suivi individuel renforcé (SIR).  
(à fournir obligatoirement à l'organisme de formation)

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Identifier les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrément induits
- Définir les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des

## Méthodes pédagogiques

Formation action, Heuristique, démonstrative, participative.

## Parcours pédagogique

- Connaître le risque amiante
  - Connaître les exigences des différentes réglementations et leurs évolutions,
  - Connaître les documents exigibles lors de toute intervention,
  - Connaître la démarche de prévention des risques,
  - Établir et transmettre le mode opératoire (participer à la rédaction d'un plan de prévention, transmission des modes opératoires aux différents organismes),
  - Détecter et évaluer les risques quelle que soit la situation spécifique à chaque opération,
  - Choisir les méthodes de travail adaptées aux interventions sur les bases de l'évaluation des risques,
  - Connaître les principes de la ventilation,
  - Définir, établir et transmettre des modes opératoires, des procédures et garantir la traçabilité des opérations,
  - Identifier, les situations d'urgence organiser leur gestion,
  - Consulter et mobiliser tous les acteurs,
  - Organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention sur la base de l'évaluation des risques,
  - Faire appliquer les procédures opératoires,
  - S'organiser et réagir face à une situation anormale,
  - Participer et encourager l'amélioration des conditions de travail sur la base des principes généraux de prévention, Expliquer les consignes, procédures et informations liées à la prévention des risques aux opérateurs et en vérifier l'application
- Délai d'accès** : Jusqu'à la veille de la formation, après validation du dossier administratif  
**Tarif** : Nous contacter  
**V-10-05-2023**

## Qualification Intervenant-e-s

Formateur Amiante SS4 certifié INRS

 **Méthodes et modalités d'évaluation**

QCM

**Modalités d'accessibilité handicap**

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter.



**Durée**

**35.00** Heures

**5**

Jours

**Effectif**

De 4 à 10 Personnes



**Contactez-nous !**

**Laurent Costa**  
Directeur

**Tél. : 0760640579**

**Mail : [laurent.costa@conceptsecurite-formation.fr](mailto:laurent.costa@conceptsecurite-formation.fr)**